

SORTIES CHEZ OU AVEC MES PROCHES REPÈRES DU PARTENARIAT

Objet¹

Le présent document résume le processus décisionnel et les conditions de sortie avec repas ou nuit à l'extérieur de l'institution (week-end et séjour prolongé).

Processus décisionnel²

- La décision d'autoriser une sortie incombe à la direction de l'institution en collaboration étroite avec les proches et la personne concernée en se référant au statut du résident tel que défini dans le tableau ci-après.

Tableau : statut du résident

Résidents supposés immuns	Résidents non immuns
<ul style="list-style-type: none"> • Vaccinés avec 2 doses et 2^{ème} dose administrée depuis > 14 jours • Une infection CoVID19 microbiologiquement documentée (test par PCR ou test Ag), sans tenir compte de la date d'infection. 	<ul style="list-style-type: none"> • Non vaccinés ou vaccinés avec une seule dose. • Sans infection CoVID microbiologiquement documentée.

- Pour une sortie d'une durée supérieure à un week-end, les mesures à appliquer au retour du résident doivent être discutées de cas en cas avant la sortie de l'institution.
- Le résident, la famille ou les proches sont dûment informés des règles sanitaires à respecter (cf. p. 2) Selon la situation, le port du masque peut être indiqué.
- La famille du résident s'engage à respecter les règles sanitaires et signale tout symptôme ou suspicion à la direction.

Obligations des parties prenantes de la SORTIE³

Famille/proche	Résident	Institution
<ul style="list-style-type: none"> • Remettre une liste de traçabilité des contacts. • Informer immédiatement l'établissement si une personne entourant le résident présente des critères d'infection au CoVID-19 (cf. p. 2). • Complète le questionnaire de respect des mesures de protection (cf. page 3). 	<ul style="list-style-type: none"> • Reprise des précautions standard (gestes barrière) 	<ul style="list-style-type: none"> • Dès le retour du résident, le personnel contrôle les signes cliniques 2x/jour. • Recueil et analyse le questionnaire de respect des mesures de protection remis par la famille. • Recueil la liste de traçabilité des contacts établie par la famille.









Conditions au RETOUR en institution⁴

Résidents supposés immuns	Résidents non immuns
Pas de confinement au retour.	Pas de confinement au retour.
	Test PCR ² de dépistage à J3 et J7.
	Le résident ne partage ni chambre ni repas avec d'autres résidents non immuns.

¹ Directive DSAS du 01.03.2021 (diffusée le 26.02.21)

² HPCi : [CoVID-19 - EMS-EPSM-ESE-CAT- Prise en charge d'un résident CoVID-19 et plan de continuité | HPCi](#)

PROTEGEONS ... Mesures à observer à l'extérieur de l'établissement³.

Hygiène des mains	Réduire les contacts	Distance physique	Port du masque	Aération
 <ul style="list-style-type: none"> Avant de manger. Lorsque vous vous êtes mouché, avez éternué ou toussé. Lorsque vous rentrez chez vous. Lorsque vous avez pris le bus ou le train. Lorsque vous avez rendu visite à une personne malade. Lorsque vous êtes allé aux toilettes. Lorsque vos mains sont sales.  Ne pas se serrer la main.  <p>Tousser ou éternuer dans un mouchoir ou dans le coude</p>	 Rencontre privée : maximum 5 personnes. <p>Dès le 1^e mars Rassemblement extérieur : maximum 15 personnes.</p>	 1,5 mètre au minimum. <p>Rencontre à l'intérieur :</p> <p>Laissez une chaise libre entre vous et les autres.</p>  Porter un masque si la distance physique ne peut pas être assurée	 En Suisse, vous devez porter un masque dans les endroits suivants : <ul style="list-style-type: none"> Aux arrêts et dans les transports publics. Dans les espaces accessibles au public (intérieur et extérieur). Au travail. Partout où il y a du monde Portez un masque si vous êtes en contact avec des personnes âgées ou malades. 	 Aérer plusieurs fois par jour. <ul style="list-style-type: none"> Ouvrez les fenêtres en grand pendant 5-10 minutes. L'air doit circuler. Aérez tout l'appartement 3 à 5 fois par jour. Aérez les pièces où se trouvent plusieurs personnes toutes les 1 à 2 heures.

Critères d'infections (symptômes) à la COVID-19⁴

- Symptômes respiratoires aigus (p. ex. toux, maux de gorge, souffle court, douleurs thoraciques) et/ou
- Fièvre sans autre étiologie et/ou
- Apparition soudaine d'une perte de l'odorat ou du goût (anosmie ou d'une agueusie) et/ou
- État confusionnel soudain ou une détérioration de l'état général chez une personne âgée sans raison apparente.
- Autres symptômes moins spécifiques ou plus rares : douleurs musculaires, maux de tête, sensation de fatigue généralisée, rhume, symptômes gastro-intestinaux (p. ex. nausées, vomissements, diarrhées, douleurs abdominales), éruptions cutanées (p. ex. lésions de type engelure, urticarienne, vésiculeuse, morbilliforme).

³ Site OFSP : <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov/barrierefreie-inhalte/leichte-sprache/informationen-zum-coronavirus.html#-2095369389>







⁴ Site HPCi Vaud : <https://www.hpci.ch/prevention/recommandations/contenu/covid-19-ems-epsm-ese-cat-prise-en-charge-dun-r%C3%A9sident-covid-19>

Nom, Prénom du résident :	
Coordonnées du proche	

QUESTIONNAIRE AU RETOUR DU RESIDENT

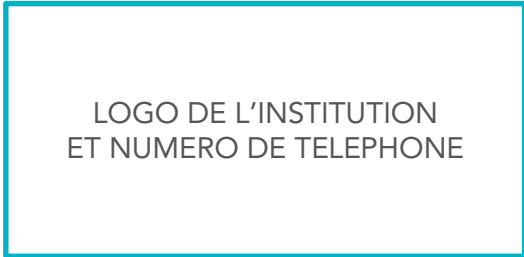
Pendant toute la durée du séjour de votre proche dans votre famille, environnement social, à quel degré estimez-vous que les mesures de protections listées ci-après ont été respectées ?

Merci de dater, signer et de dessiner une croix (X) sur la ligne.

Mesures		0%	50%	100%
	Hygiène de mains	←—————→		
	Réduction des contacts	←—————→		
	Distance physique	←—————→		
	Port du masque quand la distance physique n'a pas pu être respectée	←—————→		
	Port du masque dans tous les lieux, espaces où il y avait du monde	←—————→		
	Aération de votre logement	←—————→		

Date et signature des proches accueillant :

Nom, Prénom du résident :	
Coordonnées du proche	



Rappel

Auto-évaluez vous : si vous avez des symptômes compatibles avec une infection à la Covid (cf. pages 2) ⇒ protégez votre proche ⇒ renoncez à votre visite.

Si dans les 7 jours suivant votre contact rapproché, vous avez des symptômes compatibles avec une infection au Covid (cf. page 2) ⇒ merci de le signaler immédiatement à la direction de l'institution

TRACABILITE DES CONTACTS, AU RETOUR DU RESIDENT

Coordonnées des personnes avec lesquelles le résident a eu des contacts rapprochés (moins de 1.5 mètre) sans port du masque.

Nom	Prénom	Code Postal + ville	Téléphone	Date	Signature